Ruptures conventionnelles collectives, plan de départs volontaires et procédures économiques

Droit social

14/11/2026

Public et prérequis

Connaissances de base en droit du travail

Dirigeants d'entreprise, responsables et collaborateurs des services RH

Les objectifs

Choisir la solution la plus adaptée au contexte
Maîtriser les procédures
Diminuer les risques juridiques

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Mesures alternatives ai licenciement

- Modification du contrat de travail pour motif économique
- Accord de performance collective
- Activité partielle
- Rupture conventionnelle individuelle et collective

Définition et cadre juridique du licenciement pour motif économique

Procédures de licenciement pour motif économique

- Individuel
- De moins de 10 salariés
- De 10 salariés et plus

Obligations liées aux licenciements économiques

- Obligation de reclassement, CSP et congé de reclassement
- Priorité de réembauche
- Indemnités

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

RÉFÉRENCE
DRSGCTNO00006S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour